

Bonjour

Comme d'autres usagers de la mer, les producteurs de granulats marins se félicitent de l'élaboration prochaine du Document Stratégique de la Façade NAMO même si son élaboration demandera à nouveau beaucoup de temps et d'énergie et que nous nous interrogeons sur la portée effective de ces futurs documents.

Au regard du projet de guide méthodologique pour la planification de l'espace maritime qui nous est présenté, notre profession souhaite réagir comme suit:

Nous demandons que les parties prenantes soient associées le plus en amont possible à la rédaction des documents qui seront structurés par la commission administrative de façade. Il nous semble à cet égard qu'une réunion avant le démarrage de la rédaction par la CAF permettrait aux parties prenantes d'identifier en amont les enjeux majeurs à traiter et les pistes pour y parvenir. Les expériences passées de "concertation" montrent que réagir à posteriori sur un texte déjà bien élaboré est rarement la méthode la plus efficace pour obtenir l'adhésion des parties prenantes et nous recommandons donc des échanges réguliers en amont puis tout au long du processus de rédaction.

Nous nous réjouissons que la temporalité de nos activités soit identifiée par le guide méthodologique et il nous semble effectivement essentiel que les possibilités de co-activités entre les divers usages de la mer soient recensées et qu'elles puissent être représentées de manière lisible dans le DSF.

Sans avoir attendu la rédaction des DSF, nous rappelons que la concertation mise en place par la plupart des porteurs de projets a d'ores et déjà permis d'ouvrir la discussion entre acteurs ce qui devrait nous amener collectivement à bannir le terme "conflits d'usage".

Nous nous interrogeons enfin à propos de l'articulation entre le DSF et le futur Document d'Orientation pour une Gestion Durable des Granulats Marins de la façade NAMO. Au terme de la rédaction du guide méthodologique pour l'élaboration des DOGGM à laquelle nous avons tous contribué, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité nous avait en effet indiqué que le DOGGM NAMO devrait être le premier à être rédigé avec un démarrage de sa rédaction dans les prochaines semaines c'est à dire bien en amont du processus d'élaboration du DSF NAMO. Merci par avance pour votre éclairage sur ce point.

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

Cordialement

Christophe Verhague  
Président de la commission Granulats Marins de l'UNPG